

innocents la justice; les gardes qui doivent aux citoyens la vigilance, etc. Un mot suffira pour rappeler à chacun de ces hommes de quelle manière il doit s'acquitter de sa charge. Qu'il le fasse en bon père de famille!

Tels sont les devoirs des parents et des supérieurs.

(A suivre)

La peine de mort

Dans tous les pays où la franc-maçonnerie a fait abolir la peine de mort, le nombre des assassins s'est multiplié.

La Léproserie de Biwasaki au Japon

Il y a quelques mois nous avons publié, une lettre écrite par une Sœur Franciscaine Missionnaire de Marie, la Mère Marie Béata, native de Québec et élevée à Charlesbourg, aujourd'hui enfermée avec quelques compagnes dans une léproserie du Japon.

Cette lettre racontait bien simplement les affreuses misères des lépreux et la vie qu'ont à mener les religieuses qui en prennent soin. Reproduite par d'autres *revues* et des *journaux*, elle intéressa et toucha bien des cœurs. Il en est résulté, nous assure-t-on, de généreuses aumônes envoyées, le plus souvent sous le couvert de l'anonyme, au couvent des Sœurs Franciscaines de Québec, aumônes qui ont été transmises à leur destination et reçues avec une reconnaissance sans bornes. Que le Dieu des affligés récompense au centuple les âmes miséricordieuses qui ont pris en pitié ces êtres humains, les plus à plaindre de tous, condamnés dès leur naissance et sans leur faute personnelle, à se voir littéralement tomber en pourriture, morceaux par morceaux, jusqu'à ce que la mort, qui se fait quelquefois attendre, vienne mettre fin à une existence faite de souffrances et d'horreurs.

On nous communique une nouvelle lettre de la Mère Marie Béata, et nous la publions, comme la précédente, telle quelle. Puisse-t-elle, comme son aînée, intéresser et toucher les âmes généreuses!

En tout cas on ne la lira pas sans éprouver un bon sentiment: rien n'est plus sain pour l'âme que le spectacle des grandes misères humaines et des admirables dévouements qu'elles suscitent.